

Réunion du Conseil Municipal

Du 26 novembre 2021 à 20 heures 30

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-six novembre à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée le 18 novembre 2021, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle des fêtes sous la présidence de Pierre CHASSANG, Maire.

Sont présents : Pierre CHASSANG, André FARGES, Adeline CHASSANY, Serge DUMAZEL, Claude PORTAL, Pierre-Baptiste FABRE, Laurent SALSON, Cécile MONTEIL

Excusés : Mickaël COMBES, Olivier GUILBOT

Absent : Gaëtan CHASSANY

Secrétaire de séance : Adeline CHASSANY

Ordre du jour

- Programme des coupes de bois pour 2022 en forêts relevant du Régime Forestier
- SIG Atlas Cantal : approbation de la convention de mise à disposition de l'application Atlas Cantal pour le développement du Système d'Information Géographique départemental
- Demande de location du garage du camping
- Aménagement chemin du Pouget au CD 13 : convention avec la commune de Maurines
- Demande de financement au titre de la DETR 2022
- Projet 2022
- Présentation du Plan Communal de Sauvegarde
- Questions diverses

➤ Approbation du compte rendu de la dernière séance.

Le conseil approuve le compte rendu de la séance du 21 septembre 2021.

(Pour : 8, Contre : 0, Abstention : 0)

➤ Programme des coupes de bois pour 2022 en forêts relevant du Régime Forestier

Le maire présente le programme des coupes de bois prévu par l'ONF dans les forêts de la commune bénéficiant du régime forestier à savoir :

- Forêt section du Bourg, coupe de 1^{ère} éclaircie en parcelle 20 U
- Forêt communale du Bourg :
 - ✓ Coupe de 1^{ère} éclaircie en parcelles 1 U, 2 B, 6 U, 9 U
 - ✓ Coupe de 2^{ème} éclaircie en parcelles 3 A, 7 A

- ✓ Coupe de 3^{ème} éclaircie en parcelles 4 U, 8 U

Il propose au conseil de valider le programme des coupes, proposé par l'ONF.

Le conseil valide le programme des coupes proposé par l'ONF.

(Pour : 8, Contre : 0, Abstention : 0)

➤ **SIG Atlas Cantal : approbation de la convention de mise à disposition de l'application Atlas Cantal pour le développement du Système d'Information Géographique départemental**

Le maire informe le conseil que dans le cadre du programme CyberCantal, le conseil départemental du Cantal a souhaité mettre à la disposition des communes, un Système d'Information Géographique (SIG) performant, exploitable par internet. Il s'agit d'un outil de consultation, de gestion et d'exploitation de données géographiques.

Ces bases de données sont mises à la disposition des collectivités gratuitement afin qu'elles puissent disposer d'un outil pour mieux connaître leur territoire, son évolution et les aider à la décision.

Dans ce contexte, une convention définissant les modalités de mise à disposition doit être conclue avec chaque bénéficiaire.

Il propose au conseil de participer à ce projet et de l'autoriser à signer la convention correspondante.

Le conseil valide sa participation à ce projet et autorise le maire à signer la convention.

(Pour : 8, Contre : 0, Abstention : 0)

➤ **Demande de location du garage du camping**

Le Maire rappelle au conseil, que lors de la précédente séance il avait fait part de la demande de M. Gilles CHARONDIERE, qui souhaitait louer le garage du camping pour y stocker sa caravane pendant les 6 mois. Il avait été alors décidé de lui faire une proposition de location pour 30 € par mois.

M. le Maire fait savoir que M. Gilles CHARONDIERE accepte cette proposition

M. le Maire demande au Conseil de valider cette location au prix de 30 € par mois pour 6 mois.

Le conseil valide cette location au prix de 30 € / mois pour 6 mois.

(Pour : 8, Contre : 0, Abstention : 0)

➤ **Aménagement chemin du Pouget au CD 13 : convention avec la commune de Maurines**

Le maire rappelle qu'il est prévu d'aménager le chemin allant du Pouget au CD 13, afin de faciliter le déplacement des usagers en période hivernale, ces derniers délaissant la route qui présente une forte déclivité.

Ce chemin étant situé en partie sur la commune de Maurines, il fait savoir qu'il y aurait lieu de signer une convention de travaux et d'entretien de voirie avec la commune de Maurines.

Il demande au conseil de valider la convention et de l'autoriser à la signer.

Le conseil valide la convention et autorise le maire à la signer.

(Pour : 8, Contre : 0, Abstention : 0)

➤ **Demande de financement au titre de la DETR 2022**

Le maire fait savoir que les dossiers de demande de subvention DETR 2022 doivent être transmis en Sous-préfecture au plus tard le 3 décembre 2021.

Il propose au conseil, de redéposer le dossier pour la desserte du hameau du Pouget et présente le devis actualisé par le CIT.

Il demande au conseil de se prononcer sur ce projet, d'établir le plan de financement et de l'autoriser à solliciter de la DETR pour ce dossier.

Le conseil autorise le maire à solliciter de la DETR pour ce dossier.

(Pour : 8, Contre : 0, Abstention : 0)

➤ **Projet 2022**

Le maire sollicite le conseil afin de savoir quels projets il souhaite réaliser en 2022.

Le conseil décide de programmer les opérations ci-dessous :

- *Aménagement chemin du Pouget*
- *Ponçage du parquet de la salle polyvalente*
- *Remplacement des volets de la maison de la Mourache*
- *Location ou achat de décorations de Noël*
- *Pour 2023 : réfection route de Sandouillère sur 240 mètres*

➤ **Présentation du Plan Communal de Sauvegarde**

Le maire présente le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) établi avec la collaboration du bureau d'études QHSE.

➤ **Affaires diverses**

- Présentation du devis pour l'aménagement de découverte de la croix du Fabre : le conseil valide le devis de l'entreprise Anagram pour un montant de 14 245 € HT.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50.

Le Maire,

Pierre CHASSANG

André FARGES

Adeline CHASSANY

Serge DUMAZEL,

Claude PORTAL,

Mickaël COMBES,
(Absent excusé)

Pierre-Baptiste FABRE,

Olivier GUILBOT,
(Absent excusé)

Laurent SALSON,

Gaëtan CHASSANY,
(Absent)

Cécile MONTEIL